

Communiqué
de presse
21/01/2020

Elisabeth Borne renouvelle le label Grand Site de France pour Concors-Sainte- Victoire

Sainte-Victoire a reçu le 23 décembre 2019 la décision ministérielle, signée par Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, qui renouvelle pour 6 ans son label Grand Site de France sur un périmètre élargi incluant désormais l'intégralité du massif du Concors. Cette décision reconnaît le travail accompli pour préserver durablement ses paysages exceptionnels, tout en améliorant l'accueil du public.



Sainte-Victoire © Camille Moirenc

Chiffres clés du Grand Site de France

- 48 904 hectares
- 17 communes
- 194 210 habitants
- 2 sites classés au titre de la loi de 1930 : "Montagne Sainte-Victoire" (6664 ha) et "Massif du Concors" (16 812 ha, dont 5 339 ha dans le Var)
- 3 sites Natura 2000
- 1 159 508 visiteurs par an

Les 6 Grands Sites de France labellisés et en projet en Région Sud

- Concors-Sainte Victoire (labellisé)
- Fontaine de Vaucluse
- Gorges du Verdon
- Presqu'île de Giens et les Salins d'Hyères
- Massif de l'Esterel
- Massif des Ogres

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- (au 1er janvier 2020) :
- 19 Grands Sites de France
 - 28 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
 - plus de 32 millions de visiteurs/an
 - 12 régions
 - 42 départements
 - +350 communes

Contacts Presse

Langage & Projets Conseils :
Manon Vercouter - 01 53 26 42 10 -
manon@p-conseils.com

Réseau des Grands Sites de France :
Camille Guyon - 01 48 74 39 29 -
camilleguyon@grandsitedefrance.com

**Grand Site de France
Concors-Sainte-Victoire :**
Fabienne Laurens - 04 42 93 84 95 -
fabienne.laurens@ampmetropole.fr
www.grandsitedefrance.com

A proximité d'Aix-en-Provence et Marseille, les massifs du Concors et de Sainte-Victoire où cohabitent résidents, promeneurs, chasseurs, sportifs, amoureux de nature et de patrimoine, constituent le plus grand espace boisé d'un seul tenant du département des Bouches-du-Rhône. Les activités forestières, agricoles ou pastorales ont façonné un paysage typiquement provençal qui est marqué par un remarquable monument minéral, la montagne Sainte-Victoire, chère au peintre Cézanne.

Parmi les premiers Grands Sites de France à être labellisés en 2004, Sainte-Victoire a vu son label renouvelé une première fois en 2011. Aujourd'hui, le label est attribué à la Métropole Aix-Marseille-Provence, structure porteuse de la démarche, sur un périmètre passant de 14 à 17 communes et de 34 860 hectares à 48 90 hectares pour inclure la totalité du massif du Concors, classé en 2013. Cette extension permet d'assurer une continuité paysagère entre le Luberon, le Verdon et la Durance au nord, et les Monts-Aurélien et la Sainte-Baume au sud. Ce renouvellement de label constitue une reconnaissance des actions conduites en matière de gestion forestière et de prévention du risque incendie, de protection et mise en valeur du patrimoine paysager, naturel et culturel et d'accueil du public.

Les grands axes pour les six années à venir seront notamment d'articuler les enjeux paysagers du Grand Site de France avec une urbanisation maîtrisée, de conforter et mettre en valeur une identité territoriale préservée, et de valoriser des productions de qualité.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement pour une durée de 6 ans, et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930.